

Un ministère de "droite" avec un programme de "gauche".

Pauvres électeurs, comment vont-ils reconnaître suivant la formule d'Herriot, les "rouges" les "bleus" les "blancs" !

Le libertaire

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

Les sursauts d'agonie de la monarchie espagnole

L'effervescence s'amplifie en Espagne. On soupçonne l'importance des événements à travers l'inquiétude qui perce dans les communiqués officiels. Et la panique se traduit de façon concrète par la baisse vertigineuse de la presse.

Le roi aurait-il sacrifié son dictateur en pure perte ?

Il semble bien, en effet, que le départ de Primo de Rivera ait été impuissant à sauver la monarchie. Le dictateur parti, le malaise reste le même, alors le mécontentement général s'en prend directement à la monarchie.

C'est elle qui apparaît maintenant comme la vraie responsable et c'est elle que les étudiants de Madrid et de Barcelone conspuent après avoir conspué Primo.

La monarchie a non seulement perdu son prestige, mais aussi tout son crédit et le plébiscite envisagé par Alphonse XIII, apparaît un peu comme le dernier effort désespéré du moribond qui s'obstine à ne pas vouloir mourir.

Les bruits les plus divers circulent. Le roi essaierait peut-être de sauver la dynastie en abdiquant en faveur de son fils. On parle d'autre part du prétendant don Carlos qui ne demanderait, bien entendu, qu'à prendre la place.

Mais une chose est évidente : c'est la forte poussée d'opinion en faveur d'un régime républicain.

Le sujet le discours prononcé par Sanchez Guerra, au Théâtre de la Zaza, est significatif.

Ce n'est pas seulement l'événement retentissant du jour, c'est un fait d'une portée considérable. Pour qu'un ancien ministre de l'Envirage de Sanchez Guerra ose attaquer aussi franchement le roi et le régime dynastique, il faut évidemment qu'il sente derrière lui des forces assez puissantes et suffisamment sûres. En effet, les libéraux applaudissent, l'opposition universitaire et l'unanimité de la petite bourgeoisie également.

Le désir d'un changement constitutionnel prend naissance dans le mécontentement général qui règne au sein de la bourgeoisie moyenne. Celle-ci s'est trouvée lourdement gréée par le système fiscal instauré par Primo de Rivera. Le dictateur était, en effet, l'agent de l'aristocratie féodale et terrienne. Or, la petite bourgeoisie des villes et des campagnes, commerçants, petits propriétaires fonciers, sans oubliez les étudiants — était également mécontente d'un système social qui mettait des entraves au développement de son essor vers le capitalisme. Aussi, est-ce dans cette opposition sourde qui se fortifiait depuis des années au sein de la petite bourgeoisie qu'a pris racine le mouvement républicain d'aujourd'hui.

La bourgeoisie en a assez de subir un gouvernement féodal. Elle se sent de toute à prendre le pouvoir à son tour et croit le moment venu de s'assurer un gouvernement qui soit l'expression des intérêts de sa classe et son instrument propre de domination. Mais pour parvenir à ses fins elle a cherché habilement à concilier à son objectif républicain des individus représentatifs.

Dés maintenant elle mise donc sur Sanchez Guerra, Cambó et d'autres. Ceux-là semblent bien offrir toutes les garanties. Populaires dans l'armée ils sauront en outre lui attirer l'appui intéressé du capitalisme industriel de la Catalogne et mater enfin l'insurrection ouvrière une fois qu'elle aura fait les frais de la chute de la monarchie.

La monarchie de son côté, dans le désarroi avant-coureur d'une fin prochaine, tente de se sauver par la terreur.

Le général Bérenger prend de vérifiables mesures martiales qui ne sont d'ailleurs qu'accentuer l'impopularité du régime qu'il soutient.

On dit même que le roi, résolu à tout *in extremis*, serait tenu de reconstruire une nouvelle dictature, destinée à accentuer les moyens de répression et à noyer l'opposition dans le sang, le mouvement républicain, dont le prestige et la résistance deviennent de jour en jour plus menaçants pour la royauté. A ce sujet on parle de Martínez Olvido, Barrera, San Jurjo, dont les noms seuls sont un programme. Une dictature de ce genre pourrait s'intituler la dictature des bourreaux.

Mais le roi oserait-il recourir à ce moyen qui serait inévitablement le déclenchement d'une guerre civile et pour lui personnellement, une perspective plus tragique que celle d'une simple abdication ?... Et, en admettant même qu'il ne recule ni par scrupule, ni par crainte, il y serait peut-être obligé vu l'impossibilité matérielle, par suite de la défection de l'armée, dont l'ensemble a pris une orientation nettement favorable à la république.

D'ailleurs, quels que soient les moyens mis en œuvre par la monarchie, il est probable qu'ils n'auront au-

LE 6 MARS ET LA III^e INTERNATIONALE

De la conquête d'autrefois aux révoltes d'aujourd'hui

Il ne s'agit pas ici d'ironiser aux dépens des bolcheviks, mais d'analyser le pourquoi et les raisons de leurs mots d'ordre, ou du moins de ceux qui lancent à leurs filiales, les membres de la III^e Internationale. Malgré nos divergences d'opinion, ils sont suffisamment intelligents pour s'être rendus compte des résultats désastreux de la journée du 1^{er} août dernier, et ils viennent de récidiver en voulant à toute force, déclencher en France une journée de manifestations pour le 6 mars, en prenant comme base le chômage. Nous nous servirons pour juger de tels mots d'ordres, des articles parus dans *l'Humanité*, ce qui empêchera nos adversaires de taxer de renseignements erronés les données qui auront servies de bases à nos conclusions.

Dans *l'Humanité* du 4 mars, page 1, colonne 1, Marcel Cachin, parlant du chômage existant dans le monde entier domine le tableau suivant :

	Chômeurs
Etats-Unis	5.000.000
Allemagne	3.500.000
Angleterre	2.000.000
Italie	800.000
Autriche	400.000
Pologne	400.000
Tchécoslovaquie	400.000
Hongrie	300.000
Bulgarie	200.000
Roumanie	150.000
Yugoslavie	200.000
Espagne et Portugal	150.000
Pays scandinaves	150.000
Hollande et pays limite	100.000
Amérique du Sud	1.000.000
Canada	200.000
Mexique	500.000
Australie	200.000
Afrique du Sud	100.000
Japan	1.000.000

Il nous faut donc conclure de ces chiffres que la crise de chômage est dans le fond inexistante en France, et que 15 ou 20 jours ne sont pas suffisants pour préparer une journée internationale d'agitation contre le capitalisme. Les ordres de la III^e Internationale peuvent être appliqués avec succès dans des pays comme l'Allemagne ou l'Angleterre, c'est possible, mais ils ne peuvent donner en France que des déboires, lesquels finiront — si l'on n'y prend pas garde — par jeter une telle confusion et un tel découragement parmi les masses, que celles-ci ne réagiront plus, et qu'elles subiront tout ce qu'exige d'elles le patronat.

Il est donc impossible que la III^e Internationale ne soit pas au courant de la situation exacte du prolétariat français, et dans ce cas, nous demandons, les raisons pour lesquelles elle lance les ouvriers dans des aventures comme celles des 1^{er} et 6 mars qui sont malgré les comptes rendus pharaoniques de *l'Humanité* autant de défaillances pour les travailleurs français.

René GHISLAIN.

Cet article a été écrit avant le 6 mars.

N. D. L. R.

LE RÉGIME POLITIQUE EN PÉRIL

Une protestation de M^e Marcel FOURRIER

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, protesté contre les brimades dont étaient victimes les détenus politiques de la Santé. Nous avons également indiqué que le régime politique avait été accusé à la suite de manifestations qui firent quelque bruit à l'époque. Nous n'y reviendrons pas. Notre camarade Ribeyron, détenu depuis le 15 janvier, n'a pas encore reçu satisfaction, en ce qui concerne la liste de visiteurs qu'il avait adressée au directeur de la Santé.

M^e Marcel Fourrier, son défenseur, vient d'adresser au Garde des Sceaux la lettre que nous reproduisons ci-dessous.

Nous pensons que cette lettre suffira pour faire rétablir le régime politique dans son intégralité, et que notre ami Ribeyron ne sera pas obligé de recourir au moyen extrême qu'est la grève de la faim, ce à quoi il est fermement décidé.

Monsieur le Garde des Sceaux,

J'attire l'attention de porter à votre connaissance, les faits suivants :

Mon client, M^e Ribeyron, gérant du journal *Le Libertaire*, a été arrêté le mardi 15 janvier 1930 et incarcéré le même jour, par M^e Delalé, juge d'instruction d'apologie du crime de meurtre dans un but de propagande anarchiste pour un article paru dans le numéro 222 du *Libertaire*, le 20 novembre 1929. Un siège de la cause est en cours. Placé sous mandat de dépôt, Ribeyron a été écroué le 15 janvier 1930, à la prison de la Santé, au quartier

l'objectif de la part de l'administration pénitentiaire, de mesures qui me paraissent de nature à porter les plus graves atteintes à la Santé.

Il sais partiellement qu'il n'existe aucun règlement précis, concernant l'application des peines subies au Régime politique. Le décret du 29 juin 1923, ne mentionne aucune catégorie de prévenus ou de détenus dits politiques et jouit d'un régime spécial. Il suffit de dire que le régime politique subit une répression bien veillante. Évidemment non. L'arrêté du 4 janvier 1930, règle la situation des détenus politiques « jusqu'à ce qu'il est statué par règlement général sur le régime applicable dans les établissements pénitentiaires aux personnes admises pour faits de révoltes, etc. » article premier de ce décret.

Depuis 1929, on attend toujours le règlement général promis par M^e le Ministre de l'Intérieur Constant. A deux reprises seulement, en 1907, M. Clemenceau, et en 1922, M. Barthou, garde des Sceaux par circulaire ministérielle exprimait un avis officiel sur le régime pénitentiaire qui devait être appliqué aux détenus, mais il n'y a pas d'ordre pour faire respecter ce règlement.

Il semble d'ailleurs bien évident que ces mesures n'ont pas été consacrées par aucune loi, mais n'a d'autre fondement qu'une tradition libérale. Elle consiste à un adoucissement du régime pénitentiaire, etc., etc.

Que c'est un adoucissement du régime pénitentiaire, de fait, il est difficile de le démontrer.

C'est pourquoi, jusqu'à ce que ces droits inférieurs au régime politique et auquel, par suite de la prescription de souffrance, pourraient être, se trouve brutalement supprimé, on peut parfaitement demander si ce n'est pas le régime politique tout entier qui se trouve menacé, puisqu'il est toujours possible de prétendre qu'en vertu de tout règlement, ou de tout texte législatif, le régime politique n'est qu'une fiction libérale.

Il en est ainsi aujourd'hui du droit de visite. Jusqu'au mois d'août dernier, il était formellement admis que chaque prévenu ou détenu placé au régime politique, avait selon certaines modalités, le droit de recevoir aux heures fixées par règlement de la prison, des visites.

De plus, nous constatons aujourd'hui que bien que placé au régime politique, Ribeyron est

(Lire la suite en deuxième page)

NOTE IMPORTANTE

Les groupes et organisations sont priés de faire parvenir leurs convocations avant le mardi midi. Passé ce délai, une communication ne sera pas faite, sauf urgence. Les correspondants sont priés d'écrire à l'encore d'un seul côté des feuillets en laissant une marge suffisante pour les annotations de la rédaction.

ABONNEMENTS AU "LIBERTAIRE"	
FRANCE	ETRANGER
Un an... 42 fr.	Un an... 30 fr.
Six mois... 21 fr.	Six mois... 15 fr.
Trois mois... 10 fr.	Trois mois... 7,50
Chaque postal : N. Faucier 1165-55	

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté, adéquat à chaque époque.

Téléph. : Roquette 57-73

Les anarchistes, soient attentifs, à tout ce qui se passe actuellement dans les colonies ; de partout, à Haïti, Indochine, Guadeloupe, Saint-Domingue, Philippines, des révoltes grondent ; dans la métropole, les mesures de répression du capitalisme sont peut-être trop bien assurées pour permettre à l'insurrection victorieuse de triompher ; d'autre part, sur tout le territoire, la condition matérielle du prolétariat, jointe à ses divisions intérieures, empêchent l'élosion d'un mouvement révolutionnaire, mais dans toutes nos colonies, la misère des indigènes, l'exploitation éhontée dont ils sont l'objet, la famine, les injustices de toutes sortes font naître un sourd mouvement d'incontentement, que le caractère provocateur du centenaire de l'Algérie pourraient changer en « Vépres siciliennes ».

GARINÉ.

N. B. — Les journaux, de ce matin, nous apprennent que Léon Jouhaux a obtenu un succès à Rabat et à Casablanca, décidément, il ne suffit plus au gros Léon, d'avoir trahi ses camarades, de travail en 1914, et à l'heure actuelle, la bourgeoisie n'empêche pour endormir les indigènes, de donner à ce matin une médaille des bons serviteurs.

Je ne comprends pas les gens qui, pour faire figurer des hommes sérieux, passent leur temps à vouloir résoudre des problèmes que je qualifie, je ne sais trop pourquoi, du reste, de « lunaires ». Chercher des poux dans la lune est peut-être la marque d'un esprit réfléchi, mais il me contente, pour ma part, de contempler ceux qui évoluent sur notre planète terrestre. Ce n'est pas toujours d'une gaie folie, mais il y a des moments où, malgré soi, passe-temps vous amuse.

Je signalais dernièrement la « manifestation » des turistes de Vincennes et dans l'île de Marseillan, « saisis d'une noble émotion viennent de damer le pion à leurs compagnes parisiennes.

À Marseille, on ne fait pas les choses à demi, péchait... Et, mieux qu'à Paris, flambant des barques du Mutual, qu'une administration prudente va faire reconstruire en armement 1... .

Mais, le plus joli de l'histoire, c'est qu'un jeune homme de 19 ans, surpris au moment où il mettait le feu à l'une de ces barques à tirer, s'est vu arrêté et prévenu « de destruction d'objets d'utilité publique ».

Que l'on fasse observer à un énergumène qui s'acharne à éteindre, à démolir un chalet de nécessité, que l'objet de sa vanité est d'utilité publique, passe encore, mais une baraque de parti mutual 1... Cela est pour le moins d'une douce ironie. Il manquait vraiment cette consécration officielle à l'une des plus dangereuses et malaises institutions de notre société.

Je veux bien admettre que ces familles « objets d'utilité publique » soient, pour la bourgeoisie, des objets de récupération ». En effet, combien de pauvres bougres s'insinuent à la reprise individuelle de toutes manières et vont ensuite porter au mutuel le plus clair d'un pécune si difficilement amassée. La chronique des tribunaux nous renseigne d'une façon aussi parfaite que quotidiennes. Espérons que les comptables « indélicats » et autres propriétaires par amour du turf auront droit, dès lors, à des circonstances atténuantes... .

Puisque nous parlons de poux, passons donc à une autre espèce qui tend à se multiplier et pour lesquels, depuis quelque temps il n'y en a que pour eux dans les colonies des quotidiens. Je veux parler des ministres. Il faut un temps où une bonne douzaine seulement suffisent à assurer la sécherie des nouves. Ils sont maintenant près qu'une quarantaine. Tout augmente... Il faut prévoir l'époque où un président du Conseil avise donnera un sous-scratariat d'Etat à la majorité des parlementaires, ce qui lui permettra de « durer » éternellement.

Autour de chacun de ces poux principaux gravitent, naturellement une multitude de poux secondaires, dont l'appétit sera pour le moins aussi grand que celui de leur supérieur. Cela promet de franches ripailles de succès et de réucces.

Et il serait profondément curieux et réjouissant de voir celle légion de parasites en arrière, faute d'autre aliment, à s'entre-sucre elles-mêmes.

Nous entrons là, évidemment, dans le domaine du rêve !

La réalité sera

DANS LE JARDIN D'AUTRUI

On sait que l'Internationale Communiste a lancé le mot d'ordre d'une nouvelle « journée ». Le 6 mars, mobilisation des forces prolétariennes contre le chômage. Il y a des chances à parier, d'après les leçons du 1^{er} août, que ce sera une mobilisation des files plus que des masses. Rosmer, dans *La Vérité*, fait le procès du Parti Communiste, aux ordres de l'I.C. Il établit l'inanité de l'objectif poursuivi en même temps que l'insuffisance de la préparation :

« Le fait reste qu'en France, à l'heure actuelle, il n'y a pas de chômage, et que par suite la mobilisation générale du 6 mars décrétée par le Bureau de l'Internationale communiste pour l'Europe occidentale tombe plutôt mal. Une mobilisation quelconque des masses n'est pas si facile à obtenir. Et contre le chômage qui n'existe pas, les dirigeants du Parti et de la C.G.T.U. cachent mal leur embarras.

Ils expliquent comme ils peuvent qu'il faut protester contre la menace de chômage et que l'agitation doit se faire « sur des revendications immédiates plus précises pour la classe ouvrière française (vie chère, augmentation des transports, rationalisation, etc.), et on ajoute :

« Vu le délai très court qui nous sépare de cette date, nous ne pourrons nous fixer que des objectifs très restreints pour ne pas disperser nos forces dans tous les sens. Ce sera vers les usines les plus importantes, là où est concentrée la masse la plus exploitée que nos rayons devront diriger vers l'effort. »

Mais pourquoi donc n'avoit laissé aux parties ce délai très court pour préparer cette journée ? Pourquoi avoir choisi précisément le 6 mars ? L'auteur de la circulaire dont nous avons extrait ces lignes ne se permet pas de poser des questions aussi irrécueuses. »

Aux anarchistes de les poser devant la classe ouvrière, et de dénoncer le danger, pour le mouvement révolutionnaire, de ces mots d'ordre infallibles et valables simultanément pour tous les pays.

Le 23 janvier 1930, le Sénat approuva en douce quelques modifications au Code du Travail. La grande presse n'en a pas dit un mot, pas plus que la presse ouvrière. Morizine dans *Germinal* analysa ces retouches légères et détermi- mine les conséquences :

« Primo : les patrons auront maintenant le droit de rédiger un règlement d'atelier, à leur guise, sans consulter les ouvriers, naturellement ; ils le porteront au greffe du juge de paix ou des prudhommes et ça deviendra la loi qui feront appliquer les dits tribunaux de simple police et de prudhommes. Vous voyez, ça n'a l'air de rien, mais en réalité, juges et prudhommes vont être chargés d'appliquer les sanctions aux dérogations à un règlement que seul le patron aura fait. Ça nous ramène un peu à la justice seigneuriale. »

Secondo, la question des amendes, jusqu'ici, elles n'étaient pas légales. Le droit commun interdit de se faire justice soi-même. Un patron mécontent d'un ouvrier, pourroit le flanquer à la porte, ce qui s'est déjà vu, grosse punition, mais n'avait

UN PATRIOTE

On se rappelle que François Coty avait promis à la Caisse Autonome d'amtississement une cotisation de 100 millions de francs — qu'elle attend encore.

Cette générosité virtuelle avait valu au parfumeur le surnom de « Coty-les-doux ».

Ce que l'on sait moins, c'est que ce même super-patriote a été condamné pour avoir frangé le visage des bénéfices de guerre et d'après-guerre, et qu'il a pu impunément rester plusieurs années sans payer à l'Etat les sommes dues.

Le *Journal* a donné sur cette affaire, au début de février, une documentation précise, à laquelle on n'a pas fait tout la publicité voulue. Les journaux sont restés muets. Quant à Coty, il s'est bien gardé de répondre ou de démentir, dans aucun de ses quatre journaux. Pour qui connaît ses susceptibilités, ce silence est un aveu.

Emile Kahn, dans la *Lumière* de Boris Bayet, revient cette semaine à la charge et formule à nouveau les accusations de l'*Énergie*. A notre tour, faisons rapidement l'histoire de la question ; elle permet de démasquer à la fois l'indécence et l'hypocrisie du parfumeur millionnaire.

Une première fois, la Commission des Bénéfices de Guerre condamne Coty à payer 10.126.591 francs, « pour impôts afférents aux exercices financiers 1916, 1918, 1919, 1920, 1921 ». En 1927, il fait appel de cette condamnation : la somme à déboursier est réduite à 3.446.783 francs et 81 centimes (sic).

On reste rieur devant cette réduction d'un tiers. Il est curieux de constater que, dans les affaires de bénéfices de guerre, la somme primitivement fixée est normalement automatiquement réduite, après appel. De deux choses l'une : ou la première estimation est faite avec exagération, et alors réclamer 10 millions pour 20 constitue de la part de l'Etat une véritable escroquerie, contre laquelle le législateur a dû prévoir un recours autre que l'appel ; ou bien elle est légitime, et la réduction de 10 millions à 3 se fait à titre gracieux, à la suite d'un compromis — on se demande sous quelles influences occultes.

Qui qu'il en soit, voilà notre homme condamné à payer 3 millions 1/2. Qui l'eût cru à ce point insolvable, qui l'eût dit à ce point dans la mouise ? Il demande un sursis. Mais la Commission des sursis, impitoyable, refuse de se demander le 20 février 1928.

A partir de ce moment, les règlements administratifs sont nés, ils accordent au contribuable le délai maximum d'un mois pour s'acquitter de sa dette. Or, c'est seulement en février 1930, c'est-à-dire deux ans exactement après avoir été débouté, que Coty se sera, dit-on, mis en demeure de payer.

Il faut citer ici le rapport de M. Huguenin, Directeur au Ministère des Finances, en date du 21 décembre 1928. On y trouve l'aveu des pressions politiques. Le gouvernement omet volontairement de notifier à l'intéressé le rejet du sursis :

« Il est incontestable que la non-rectification du rejet de la demande de M. Coty et l'absence de poursuites sont contraires à la législation même. Il serait évidemment désirable... qu'une contribution aussi importante... due par un contribuable incontestablement solvable, lui fut réclamée dans le plus bref délai, à moins que des considérations de politique générale ne s'y opposent, comme ce fut le cas jusqu'ici. »

Et maintenant, tirs, de cette histoire, les « moralités » qu'elle comporte :

SILHOUETTES...

PIERRE LAVAIL

Tardieu voulant faire, un ministère de personnalités, est allé chercher Pierre Laval, dans la séminaire où depuis quelque temps, il se morfondait, pour en faire un ministre du travail.

The right man in the right place, comme disent les Anglais.

Ainsi le seigneur d'Aubervilliers et autres lieux, a réussi, une fois de plus à se hisser dans la tapiserie gouvernementale.

L'ancien syndicaliste révolutionnaire est devenu le collaborateur de Tardieu. Il a fait du chemin depuis la *Bataille syndicaliste*.

**

Pierre Laval est le prototype de l'arriviste cynique. On dit qu'il est l'ami de Briand : les deux font la paire.

Tout jeune, il se lança dans la Révolution, voyant en elle un bon marche-pied électoral. Aux assises, en correctionnelle, on le vit défendre, avec véhémence, les anarchistes, les syndicalistes révolutionnaires.

Comme on le voit, ces modifications sont de véritables atteintes au Droit ouvrier. Mais qui s'en soucie ? Qui proteste ? Elles sont pourtant pour le prolétariat d'une autre importance que le trophée de la *Bataille Syndicaliste*, se fonda, il en devint le chroniqueur judiciaire.

Et bien entendu, au renouvellement législatif de 1914, il est candidat. Les électeurs d'Aubervilliers l'envoient à la Chambre.

La guerre éclate. Malvy se met de Laval pour négocier la trahison des chefs de la C.G.T.

Dans la dernière semaine de juillet 1914, les chefs confédérés, changent de domiciles tous les soirs. Ils redoutent d'être arrêtés. Laval vient les trouver. Malvy ne les inquiète pas, mais ils ne diront rien contre le Crime...

Marché conclu. Jouhaux et ses amis, acceptent la carrière de l'arriviste.

Il se compromet, même, si ouvertement, que les socialistes, qui ne sont pourtant pas dégotés, finissent par l'exclure.

Neanmoins, il est en tête de liste en banlieue, aux élections de novembre 1919. Il est battu.

Le 11 mai 1924, il est réélu. Mais en 1926, il troque son mandat de député contre un de sénateur.

Depuis sa carrière parlementaire, se poursuit, avec éclat

On l'a vu plusieurs fois ministre. Son ami Briand ne l'oubliera jamais, lors de chaque cérémonie ministérielle.

Laval, l'élève de Billiet et des socialistes, en dépit de l'exclusion jetée par les groupements de gauche contre Tardieu, a apporté sans trop faire prier sa collaboration à l'homme de la N'Goko-Sangha.

Il est jeune, plein d'ambitions. Soyez certains, que l'on entendra encore parler de lui.

Les partis de gauche, lui tiendront-ils rigueur de cette infidélité ? Probablement que non ! Et puis, son fidèle Aristide, le repêchera bien.

Laval a les dents longues. Il ne désespère pas de suivre jusqu'au bout l'exemple du Nazaréen.

Le dernier scandale Pierre Hamp-Octave Homberg, n'a point atteint l'homme d'Aubervilliers.

Pourtant une lettre aussi cyniquement compromette, que la lettre de P. Hamp, est suffis à ruiner l'avenir de tout autre parlementaire.

On peut dire ce que l'on veut, Laval sait très bien que les gens d'Aubervilliers, lui restent fidèles. Dans son bourg pourri, il est roi.

Du démagogue, il est le type accompli. Un bongaragisme de façade lui concile tout le monde. Il a la poigne de main facile. Ayez ca il n'est pas bégueule. Il boit volontiers, du gros bleu, avec ses électeurs, sur le marché des troquets de barrière. Tous les gens d'Aubervilliers, inscrits sur les listes électorales, reçoivent de lui de temps à autre, de magnifiques lettres, à en-tête de la Chambre des députés ou du Sénat, ce qui ne les pose pas malédicition, aux yeux des gens d'en face ou de la petite madame du dessous.

Laval, jouté de la réputation écheurante qu'on a l'habitude de faire, aux gens, qui pour le plus vil des intérêts, servent la main de tout le monde, et qui, comme vous et moi, sont de chics types, parce qu'ils ne sont pas plus fiers que ça »...

Laval en aperçut qui a de la branche, a sa faire ses affaires au Palais et à la Chambre. Il se promet, même, si ouvertement, que les socialistes, qui ne sont pourtant pas dégotés, finissent par l'exclure.

Il se promet, même, si ouvertement, que les socialistes, qui ne sont pourtant pas dégotés, finissent par l'exclure.

Il est loin le temps, où défenseur sans clients, il allait mendier à la Bourse du Travail, à la *Bataille Syndicaliste* des causes à plaider.

Maintenant, il ne refile plus la comète, comme à cette époque misérable. Il est devenu riche. Il roule carrosse. Il habite Villa Said, tout comme un vulgaire Anatole France. Il est le propriétaire d'une grosse imprimerie, à Clermont-Ferrand et a des intérêts dans de nombreuses entreprises.

Il est jeune, plein d'ambitions. Soyez certains, que l'on entendra encore parler de lui.

ANASTYGMAT.

Et c'est jeune, mais mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est ailleurs mal placé pour chanter les litanies louangées puisque le général Weygand, l'arrête et condamne à dix ans de prison.

Il est a



AUX INDES
NEERLANDAISES

Razzia des colonisateurs

Pendant la nuit du 28 au 29 décembre 1929, le gouvernement néerlandais a procédé dans ses colonies de l'Asie du Sud-Est à une razzia de grande envergure, dirigée contre le Parti National Indonésien.

A Batavia ont eu lieu une cinquantaine de perquisitions, dont chacune fut exécutée par une équipe spéciale de dix hommes des troupes en garnison à Weltevreden à Medan. Comme il a été consigné pour être déclaré à toute éventualité. A Bandung, 41 perquisitions ont été effectuées et 53 personnes mises en détention provisoire. A Pekalongan, 42 perquisitions. Pendant ces perquisitions, des patrouilles de police parcourent les quartiers indigènes. Les instructions de la police contenaient qu'il fallait faire usage de la violence si le besoin s'en faisait sentir, que toute tentative de résistance devait être étouffée dans l'œuf, et qu'il est effet, il était permis de faire usage des armes blanches.

D'autre part, il a été effectué à Chérbon 22 perquisitions et 11 arrestations, à Sourabaya 18 arrestations, à Samarang 20 perquisitions et 28 arrestations, à Padang 2, à Bantam 1, à Medan 22, à Medan 12 à Pekalongan, 6 à Koudong 31 à Sakekoumi, 8 à Krawang, 5 à Tchikampak et 8 à Pourwakarta. On a arrêté 12 personnes à Tchimahi, 20 à Lembar, 11 à Bandjir, 8 à Rantcha Ekek, 4 à Padalarang, 2 à Tchijora, 3 à Tanjungsari et 7 à Tomo. A Bandung et à Tchimahi, il y avait également des troupes de consignes. Bref, d'après une évaluation modérée, il a été procédé à 500 perquisitions suivies de 200 arrestations. Des wagons de papier ont été saisies.

Comme motif de cette colossale razzia, le gouvernement énonce que « les autorités disposent d'indications sérieuses, montrant que dans les meilleurs du Parti National Indonésien, il s'agit d'opposition vers la nouvelle année à provoquer et à organiser des troubles contre l'autorité. »

Jusqu'à ce jour, et malgré les vœux des documents qu'il a fait saisir, le gouvernement n'a pas encore prononcé un mot pour montrer à quel point ses « indications sérieuses » sont fondées. Nulle part on n'a trouvé des armes.

Dans la déclaration adressée au Conseil Populaire Indonésien, le gouvernement motive cette razzia par les mots suivants :

« Il est vrai que plusieurs chefs du Parti National Indonésien ont, à plusieurs reprises, engagé leurs partisans à ne pas s'engager dans la voie de la violence, et de ne mener la lutte que par des moyens légaux. Cependant, il convient d'ajouter que d'autres chefs du mouvement, et parfois même les mêmes personnes à des moments différents, ou bien se sont tus, ou encore se sont exprimés, dans des réunions publiques et dans des causeries, d'une manière devant être interprétée par les auditeurs comme des incitations à la révolte, bien que ces faits en soi ne soient pas punissables selon la lettre de la loi. »

Et pourtant, un article du code pénal, des Indes néerlandaises, le 153 bis, s'explique dans les termes suivants :

« Celui qui, intentionnellement, par la parole, l'écrit ou le dessin, directement ou d'une manière détournée, conditionnelle ou couverte, lève les attentats contre l'ordre public, le rejet ou l'attaque de l'autorité établi aux Pays-Bas ou aux Indes néerlandaises, ou crée un courant d'opinion dans cet esprit, est passible d'une peine d'emprisonnement allant jusqu'à cinq années et d'une amende inférieure à trois cents florins. »

En outre, le moindre des gens de police a le droit d'intervenir dans n'importe quelle réunion publique et d'imposer le silence à l'orateur. Des mots, comme « hérésie », « oppression », « espion », ne peuvent pas même être employés. Comment serait donc possible de faire usage, dans une réunion publique, de termes « devant être interprétés comme des incitations à la révolte, bien que non punissables selon la lettre de la loi ? » C'est tout simplement imaginable !

Voici le point principal de cette déclaration : « L'autorité légale de ces pays a été rabâchée et le représentant de l'ordre ridiculisé. En outre, il n'est pas rare d'entendre renforcer chez les auditeurs l'impression que cette autorité n'en aurait plus pour longtemps. C'est ainsi que, surtout dans Pekalongan Central, fut créée une atmosphère de mécontentement et d'attente qui fit naître une tension qui, si on la laissait croître, devait mener à une explosion, naturellement et sans qu'on pût indiquer d'influence directe de personnes déterminées. »

De ce « projet d'organiser des troubles contre l'autorité », il n'est plus question dans ce texte. Il est vrai que la déclaration ajoute : « Qu'à plusieurs points de vue, le soupçon existait à déjà trouvé confirmation ce soupçon qui a entraîné l'intervention et qui entrevoit : conjuration, révolte, et participation d'une association ayant pour but de commettre des meurtres qui est déjà en train de commettre des meurtres. »

Ceci est cependant contraire à la déclaration gouvernementale, contenant que le gouvernement n'avait pas l'intention de mettre le P. N. I. hors la loi. En outre, la razzia, à une seule exception près concernant la vente de documents officiels à un quotidien, n'a donné lieu à aucune poursuite.

Nous nous sommes efforcés de rendre aussi sobrement que possible les faits ci-dessus. Ils prouvent irréfutablement que le gouvernement néerlandais s'efforce, par la terreur et la violence, de détruire une association parfaitement légale qui ne s'est rendue coupable d'aucune infraction à la loi. Pas une seule arme, pas une seule preuve de preuves des accusations formulées par les autorités n'a pu être produite après des centaines de perquisitions.

Le 1er février, par conséquent cinq semaines après la razzia, le gouvernement déclarait qu'il fallait faire face avec la propagande pour l'indépendance de l'Indonésie, quelle qu'elle soit. Et plus loin : « Si l'on renonce à l'application du principe d'autres mesures comme par exemple l'interdiction ne pourraient entrer en considération. »

Ces termes font allusion aux « droits exorbitants », en vertu desquels le gouvernement général peut, sans aucune forme de procès, faire interner toute personne qu'il lui plait. C'est grâce à ces « droits exorbitants » qu'actuellement 1.650 hommes et femmes, avec 600 enfants, subissent

« l'exorbitante injustice » d'être bannis dans une contrée des plus malaises et où sont constamment la fièvre des malades : celle du Haut-Digest.

Ne disposer pas de la moindre preuve pour étayer son accusation, le gouvernement menace d'avoir, de nouveaux recours à ses « droits exorbitants ». Il est clair qu'aucun peuple opprimé ne doit attendre l'équité du gouvernement qui l'opprime, surtout d'un gouvernement colonial. L'unité qui issue pour le peuple indonésien, aussi bien que pour tous les peuples coloniaux, est de s'effranchir de toute tutelle économique.

Les travailleurs de race blanche, du monde entier, en cette circonstance, ont pour devoir de se ranger à côté des peuples de couleur, de les aider dans leur opposition aux mesures politiques et militaires des impérialistes blancs et de défaire ces derniers, partout où il sera possible de le faire, par une action directe effective : insoumission, refus de transporter hommes et munitions, grèves.

De part toute la Hollande, des meetings de protestation s'organisent. Travailleurs de tous les pays, faites-en de même !

(B. I. A.)

LISEZ ET FAITES LIRE

LA LEGION DES DAMNES
DE BENNETT J. DOTY

Toute la vérité sur la légion étrangère

Price : 12 fr.

Franco recommandé : 13 fr. 25.

En vente à la librairie d'éditions sociales, 72, rue des Prairies, Paris (20).

Kérensky chez les « Ligues »

Continuant la série d'exposés qu'il tient à faire devant différentes organisations françaises, Kérensky donne le 23 février, salle de la Cryspe, une conférence sur la violation des droits de l'homme en Russie soviétique, avec le concours de Miloukoff et Alzavetoff, sous le patronage de la Ligue des Droits de l'Homme.

Miloukoff retracé l'histoire des faits qui se sont écoulés depuis douze ans en Russie soviétique, mais il omis de nous parler des attaques que le capitalisme international avaient déclenchées contre la jeune révolution, et de la sécheresse qui, en 1921, dans la région de la Volga, causa presque la famine.

Alzavetoff ne dit que nous répétrons ce que nous voulons dire.

Il termine même son exposé en disant que le régime fasciste était plus doux que le régime bolchevique.

Nos camarades révisionnistes ont trouvé un digne emploi de la lougue de leur tempérament et de leur belle jeunesse.

Ils le trouveront facilement et utilement dans une direction exactement opposée à celle qu'ils proposent.

S'il s'agissait seulement de maintenir et développer ce qu'ils appellent avec un certain dédain « une doctrine philosophique », on hésiterait à dire qu'il était déjà défaillant.

Cela serait déjà quelque chose que de maintenir dans une optique naturelle, un courant d'individualisme anarchiste hypothétisé par les phénomènes d'écrasement des dictatures du fascisme et du bolchevisme, du supercapitalisme transatlantique, dans la lâcheté servile de la plupart des « professionnels de l'intellectualisme », de maintenir l'idée que l'homme n'est pas à la disposition de toute sorte de tempérament.

Il y a un point sur lequel on ne saurait trop approuver les « révisionnistes ».

Ils regrettent que la propagande anarchiste n'exerce pas une plus grande influence, et ils ont raison. Mais la première condition pour que la propagande anarchiste exerce une influence, c'est qu'elle s'affirme et nettoie, parfaitement distincte de celle des quelconques partis plus ou moins ouvriers.

Nos camarades révisionnistes ont trouvé un digne emploi de la lougue de leur tempérament et de leur belle jeunesse.

Ils le trouveront facilement et utilement dans une direction exactement opposée à celle qu'ils proposent.

Il y a un point sur lequel on ne saurait trop approuver les « révisionnistes ».

Ils regrettent que la propagande anarchiste n'exerce pas une plus grande influence, et ils ont raison. Mais la première condition pour que la propagande anarchiste exerce une influence, c'est qu'elle s'affirme et nettoie, parfaitement distincte de celle des quelconques partis plus ou moins ouvriers.

Nos camarades révisionnistes ont trouvé un digne emploi de la lougue de leur tempérament et de leur belle jeunesse.

Ils le trouveront facilement et utilement dans une direction exactement opposée à celle qu'ils proposent.

Il y a un point sur lequel on ne saurait trop approuver les « révisionnistes ».

Ils regrettent que la propagande anarchiste n'exerce pas une plus grande influence, et ils ont raison. Mais la première condition pour que la propagande anarchiste exerce une influence, c'est qu'elle s'affirme et nettoie, parfaitement distincte de celle des quelconques partis plus ou moins ouvriers.

Nos camarades révisionnistes ont trouvé un digne emploi de la lougue de leur tempérament et de leur belle jeunesse.

Ils le trouveront facilement et utilement dans une direction exactement opposée à celle qu'ils proposent.

Il y a un point sur lequel on ne saurait trop approuver les « révisionnistes ».

Ils regrettent que la propagande anarchiste n'exerce pas une plus grande influence, et ils ont raison. Mais la première condition pour que la propagande anarchiste exerce une influence, c'est qu'elle s'affirme et nettoie, parfaitement distincte de celle des quelconques partis plus ou moins ouvriers.

Nos camarades révisionnistes ont trouvé un digne emploi de la lougue de leur tempérament et de leur belle jeunesse.

Ils le trouveront facilement et utilement dans une direction exactement opposée à celle qu'ils proposent.

Il y a un point sur lequel on ne saurait trop approuver les « révisionnistes ».

Ils regrettent que la propagande anarchiste n'exerce pas une plus grande influence, et ils ont raison. Mais la première condition pour que la propagande anarchiste exerce une influence, c'est qu'elle s'affirme et nettoie, parfaitement distincte de celle des quelconques partis plus ou moins ouvriers.

Nos camarades révisionnistes ont trouvé un digne emploi de la lougue de leur tempérament et de leur belle jeunesse.

Ils le trouveront facilement et utilement dans une direction exactement opposée à celle qu'ils proposent.

Il y a un point sur lequel on ne saurait trop approuver les « révisionnistes ».

Ils regrettent que la propagande anarchiste n'exerce pas une plus grande influence, et ils ont raison. Mais la première condition pour que la propagande anarchiste exerce une influence, c'est qu'elle s'affirme et nettoie, parfaitement distincte de celle des quelconques partis plus ou moins ouvriers.

Nos camarades révisionnistes ont trouvé un digne emploi de la lougue de leur tempérament et de leur belle jeunesse.

Ils le trouveront facilement et utilement dans une direction exactement opposée à celle qu'ils proposent.

Il y a un point sur lequel on ne saurait trop approuver les « révisionnistes ».

Ils regrettent que la propagande anarchiste n'exerce pas une plus grande influence, et ils ont raison. Mais la première condition pour que la propagande anarchiste exerce une influence, c'est qu'elle s'affirme et nettoie, parfaitement distincte de celle des quelconques partis plus ou moins ouvriers.

Nos camarades révisionnistes ont trouvé un digne emploi de la lougue de leur tempérament et de leur belle jeunesse.

Ils le trouveront facilement et utilement dans une direction exactement opposée à celle qu'ils proposent.

Il y a un point sur lequel on ne saurait trop approuver les « révisionnistes ».

Ils regrettent que la propagande anarchiste n'exerce pas une plus grande influence, et ils ont raison. Mais la première condition pour que la propagande anarchiste exerce une influence, c'est qu'elle s'affirme et nettoie, parfaitement distincte de celle des quelconques partis plus ou moins ouvriers.

Nos camarades révisionnistes ont trouvé un digne emploi de la lougue de leur tempérament et de leur belle jeunesse.

Ils le trouveront facilement et utilement dans une direction exactement opposée à celle qu'ils proposent.

Il y a un point sur lequel on ne saurait trop approuver les « révisionnistes ».

Ils regrettent que la propagande anarchiste n'exerce pas une plus grande influence, et ils ont raison. Mais la première condition pour que la propagande anarchiste exerce une influence, c'est qu'elle s'affirme et nettoie, parfaitement distincte de celle des quelconques partis plus ou moins ouvriers.

Nos camarades révisionnistes ont trouvé un digne emploi de la lougue de leur tempérament et de leur belle jeunesse.

Ils le trouveront facilement et utilement dans une direction exactement opposée à celle qu'ils proposent.

Il y a un point sur lequel on ne saurait trop approuver les « révisionnistes ».

Ils regrettent que la propagande anarchiste n'exerce pas une plus grande influence, et ils ont raison. Mais la première condition pour que la propagande anarchiste exerce une influence, c'est qu'elle s'affirme et nettoie, parfaitement distincte de celle des quelconques partis plus ou moins ouvriers.

Nos camarades révisionnistes ont trouvé un digne emploi de la lougue de leur tempérament et de leur belle jeunesse.

Ils le trouveront facilement et utilement dans une direction exactement opposée à celle qu'ils proposent.

Il y a un point sur lequel on ne saurait trop approuver les « révisionnistes ».

Ils regrettent que la propagande anarchiste n'exerce pas une plus grande influence, et ils ont raison. Mais la première condition pour que la propagande anarchiste exerce une influence, c'est qu'elle s'affirme et nettoie, parfaitement distincte de celle des quelconques partis plus ou moins ouvriers.

Nos camarades révisionnistes ont trouvé un digne emploi de la lougue de leur tempérament et de leur belle jeunesse.

Ils le trouveront facilement et utilement dans une direction exactement opposée à celle qu'ils proposent.

Il y a un point sur lequel on ne saurait trop approuver les « révisionnistes ».

Ils regrettent que la propagande anarchiste n'exerce pas une plus grande influence, et ils ont raison. Mais la première condition pour que la propagande anarchiste exerce une influence, c'est qu'elle s'affirme et nettoie, parfaitement distincte de celle des quelconques partis plus ou moins ouvriers.

Nos camarades révisionnistes ont trouvé un digne emploi de la lougue de leur tempéram

TRIBUNE SYNDICALE

1830-1930

Le centenaire de la « glorieuse » conquête de l'Algérie, est l'occasion d'une propagande intensive en l'honneur de l'œuvre civilisatrice de la France en Afrique du Nord. On nous dit que de grandes fêtes se préparent, dont le coût atteindra une centaine de millions, la reconstitution des anciens uniformes de l'armée d'Afrique, représentant à elle seule plus de 10 millions.

Le sens de ces manifestations apparaît naturellement : elles tendent à redorer le blason de la colonisation française dans un moment où les peuples opprimés la mettent en cause et l'accusent de ne s'orienter que vers la recherche du profit par tous les moyens... y compris les fourmis rouges. Par de trompeuses apparences, par des expositions inquiétantes, avec l'aide d'une presse à tout faire, il s'agit, pour le gouvernement français, de prouver que ces cent années d'occupation et de « mise en valeur » ont apporté les plus grands biens matériels et émancipé les populations musulmanes d'Algérie.

Il est dans l'ordre des choses que toutes les forces qui sont au service de la bourgeoisie, interviennent dans un pareil moment, selon les intérêts de celle-ci. Mais, il est surprenant que des groupements syndicalistes de travailleurs, qui n'ignorent pas le sens véritable de la colonisation, revendiquent eux aussi une place dans ce concert de louanges. C'est pourtant à ce triste spectacle que nous assistons en ce moment.

Nous ne reviendrons pas sur les réserves qui ont été faites en 1929, lors du Congrès des syndicats confédérés de l'Afrique du Nord. La formule de Jouhaux, selon laquelle la C.G.T. revendiquait à la fois l'émancipation des indigènes, et en même temps leur assimilation, est à nos yeux vaugue et dangereuse parce qu'elle permet toutes les interprétations. En la commentant dans « Le Peuple », l'instituteur général ne pouvait pas éviter l'embarras et l'ambiguité. D'ailleurs depuis cette époque, de nombreux syndicats de l'Afrique du Nord ont, en l'occasion de préciser leur position et d'autre part, en France, une fédération des plus importantes, celle des instituteurs, si l'on en juge par certain article paru dans « L'École Libératrice », semble vouloir rallier le camp des laudateurs du colonialisme, avec les réserves qu'en va voir.

La revue du Syndicat National des Instituteurs, publie, en effet, un exposé d'un instituteur indigène ou (après l'hommage rendu à ceux qui firent la conquête et à ceux qui ont apporté le bien-être matériel en Algérie), nous avons la surprise de lire un « éloge vraiment bizarre de l'instituteur algérien », pure émanation du génie français qui a semé, qui sème encore « la pensée française dans tout ce qu'elle a de génériques, de nobles, de sublime... », qui a « conquis les cœurs, ouvert les esprits, élevé l'homme... ». Et le camarade Benadj, instituteur à Alger et auteur de l'article, dans un beau mouvement oratoire, compare, pour la magnifier, cette œuvre noble entre toutes et fêconde des instituteurs français avec celle de ces aventuriers qui ne sont venus en Algérie que pour piller l'indigène, pour l'exploiter... pour « faire sur le burin ».

Évidemment, le parallèle est tout à l'honneur de l'instituteur mais, dans la mesure où il contient un éloge de l'œuvre scolaire de la France, quel est exactement sa valeur ? Où nous ne sommes pas d'accord avec Benadj, c'est lorsqu'il déclare que ces instituteurs « ont empêché, par la vive lumière que, de leur modeste classe, ils projetaient, que la colonisation ne devint une simple exploitation de l'homme par l'homme ».

Car les faits sont là, et nous ne convient pas, même dans le but d'honorer les travailleurs de l'enseignement, de surestimer l'œuvre de ceux-ci. Nousons d'abord qu'on se tromperait fort en croyant que la masse de la population indigène fréquente l'école française. Celle-ci, d'ailleurs, serait loin de pouvoir répondre à une telle demande. Ecoutez sur ce point les déclarations de l'ancien gouverneur général Violette. « Les écoliers en Algérie sont lamentablement insuffisantes, même dans les villes. Rien qu'à Bône, 4.000 enfants européens et indigènes ne peuvent être reçus dans les écoles. Dans les communes rurales, l'absence d'école est plus inquiétante encore. On peut évaluer à 500.000 le nombre des écoliers indigènes privés d'école, » 500.000 sur une population totale de 5 millions d'habitants. Il faut avouer que le nombre est coquet. Et que deviennent donc ces 500.000 enfants ? (l'école française ne reçoit que 60.000 indigènes). De deux choses l'une : ou ils sont abandonnés sans aucune instruction ou qu'ils fréquentent la petite école coranique, de culture musulmane, rattachée à la mosquée et où leur enseigne à devenir de perfides mahométans, soumis à Allah et à Mahomet et bien incapables de se débarrasser du préjugé religieux austral.

C'est ici qu'apparaît le caractère de classe de l'école en Algérie. L'école française, en effet, qui dispense un peu de cet enseignement humain pouvant devenir le point de départ d'une évolution vers l'émancipation, n'est fréquentée que par les Français, les Israélites et les Arabes les plus riches, fils de caïds ou de propriétaires fonciers. C'est à peine si le prolétariat des villes, comme Alger, y envoie quelques-uns des siens. La masse des enfants pauvres, ou bien n'est pas instruite, ou bien reçoit l'enseignement traditionnel et religieux. Et cela est bien ainsi, pensent les administrateurs de l'Algérie, mais, uniquement dans la mesure où l'exigeant le caractère colonial. C'est ainsi qu'un inspecteur principal d'Algérie vient écrire que l'instruction à donner aux indigènes doit « accroître et élargir leur horizon intellectuel et à former leur jugement, mais en se limitant aux connaissances utiles à l'indigène dans l'exercice de sa profession ou dans ses relations avec les autorités et les habitants français ».

Il s'agit évidemment de donner aux indigènes tout particulièrement de leurs frères : les travailleurs français. Et, en revanche, ils assurent eux-mêmes que les œuvres de leur solidarité dans les luttes qu'ils entreprennent pour la libération commune.

Ils savent que Français et Arabes n'ont qu'un ennemi : leur Malice.

Fraternellement unis, ils savent sans doute faire éclater leur affranchissement.

La Section Algérienne de la C.G.T.S.R.

P.S. — Cet article sera tiré en plusieurs milliers de tracts, ils sont gratuits à toute individualité ou groupement anarchiste et syndicale fédérale, désireux de les diffuser.

Les commandes à Saïd Mohamed, 41, rue Bissoun, Paris, 20^e ou au siège de la C.G.T.S.R., 33, rue de la Grange-aux-Belles, Paris, 10^e.

Reunion de la Commission du Journal, le mardi 11 mars, à 20 h. 30, Bureaux de la Fédération du Bâtiment.

La copie pour le n° 31, du « Combat Syndicaliste » devra être parvenue à cette date.

PREMIÈRE UNION REGIONALE

La première Union Régionale se déclare satisfaite de la première réunion éducative avec le concours du camarade Mikol. Une nombreuse assistance écoute notre conférence.

Nous espérons que les auditeurs seront encore plus nombreux à notre prochaine conférence, les amis du S.U.B., qui aura lieu le jeudi 13 mars, à 20 heures 30, Salle Henri Féroult, Bourse du Travail.

Le docteur Pierrot nous entendra sur ce sujet d'actualité : « Les Médecins et les assurances sociales ».

Nous espérons que les camarades feront la propagande nécessaire pour le succès de cette conférence. — La 1^{re} U.R., Le S.U.B.

FÉDÉRATION DU BÂTIMENT

SYNDICAT GENERAL DES TRAVAILLEURS DE L'AMEUBLEMENT

Le Syndicat nouvellement constitué, prend corps et va s'efforcer de se développer davantage.

Avec le concours des militants de la première Union Régionale, une réunion corporative sera mise debout, d'ici quelques jours. L'heure, la date et la salle seront communiquées par voie de tract et d'affiche.

Il est donc indispensable que Gérès et déjà

- PARMI LES LIVRES -

UN MOIS CHEZ LES CURÉS (1)
par André Lorulot

L'on peut dire que depuis le livre de Clément Vautel l'on avait accommodé les curés à toutes les sautes, mais jamais avec autant d'ironie que l'a fait A. Lorulot dans le volume qu'il a intitulé « Un mois chez les curés ».

Après l'avoir lu, l'on comprend facilement pourquoi aucun éditeur de la capitale n'a voulu éditer le livre, ni se risquant pas aux réprésailles qu'ils auraient pu subir à l'issue de cette édition.

Imaginant le cas d'avoir endossé la soutane pour mieux connaître les milieux cléricaux, l'auteur fait défler devant nos yeux toute la gamme des curés, depuis celui qui a pris cette profession pour tirer le plus d'avantages possibles jusqu'au sincère qui, lui, est un croquant idéaliste, et qui est de ce fait, regardé de travers par ses collègues.

Ce qui a frappé le plus l'auteur (curé pour la circonstance) c'est le succès féminin que sa robe de prêtre lui attirait les regards qu'il a surpris après sa personne et surtout l'attraction qu'avait pour lui les hétaires des boulevards. Il explique facilement cette attirance par le fait que sachant le prêtre, servit des joies sexuelles de ses vœux, ses filles ont l'espoir de réussir auprès de lui plus facilement qu'après des autres individus.

Un cours des confidences qu'il nous conte, nous apprennent les délices du curé qui trouve que le métier est trop fatigant, et qui se plaint que les vieilles demoiselles de la paroisse, le poursuivent de leurs assiduités pour l'induire en tentation ; c'est même en se lamentant qu'il relève le content de tristes de l'église, et qu'il mélange toutes les sommes trouvées dans les boîtes, se fiant à la volonté divine pour départager ce qui revient à Paul rameau qu'Antoine de Padoue.

Quand sa fille manque d'argent, elle vient lui apprendre son prochain mariage avec un vieux financier ; devant cela, David Golder reprend les affaires et assure par la signature d'un contrat avantageux passé avec l'U.R.S.S. pour une exploitation pétrolière, la vie luxueuse de sa fille, puis il meurt sur le petit navire qui le ramène à Constantinople.

Le monde que nous a présenté Mme Irène Némirovsky a un langage ordinaire, malgré le vêtement luxueux dont il est revêtu ; pas des personnes qui n'ont pas de lui d'aileurs — lequel n'est pas, de lui d'aileurs — le cajole pour avoir de l'argent, et que malade et épouvanter par la mort, il se voit abandonné de tous, même de ses proches.

Quand sa fille manque d'argent, elle vient lui apprendre son prochain mariage avec un vieux financier ; devant cela, David Golder reprend les affaires et assure par la signature d'un contrat avantageux passé avec l'U.R.S.S. pour une exploitation pétrolière, la vie luxueuse de sa fille, puis il meurt sur le petit navire qui le ramène à Constantinople.

Le monde que nous a présenté Mme Irène Némirovsky a un langage ordinaire, malgré le vêtement luxueux dont il est revêtu ; pas des personnes qui n'ont pas de lui d'aileurs — lequel n'est pas, de lui d'aileurs — le cajole pour avoir de l'argent, et que malade et épouvanter par la mort, il se voit abandonné de tous, même de ses proches.

Le médecin même qui soigne le vieux financier, pour encaisser des honoraires princiers ; enfin, un tel étalage de saletés que malgré nos préventions contre la bourgeoisie, nous avons de la peine à croire certaines descriptions.

Confirmant l'axiome qui veut « qu'il n'y ait pas plus méchant antisémite qu'un juif », elle a cru bon de décocher à ses coreligionnaires quelques traits au cours de son roman ; enfin russe d'origine, réfugiée en Suède d'abord, et en France ensuite depuis la révolution, elle a su à son avantage un petit couplet contre l'U.R.S.S., en nous décrivant un petit port de la mer noire dans ces termes : « La ville avait un aspect d'abandon et de pauvreté qui servait le cœur. Et cet hôtel, sombre, sale, avec des traces de balles sur les murs, était imprévisible sinistre ».

Ce qui est sinistre surtout c'est le monde que nous a décrit l'auteur, mais qu'elle doit bien connaître, puisqu'elle est la fille d'un grand banquier russe, lequel n'est pas celui de David Golder est à peu près à gain, sa fille est une « petite greve » (c'est d'ailleurs son père qui le dit) qui fait l'amour devant l'homme qui est l'amant de sa mère et qui est sûrement son père.

Les haines des curés, les gens à qui ils en veulent le plus (franc-maçons, Juifs et athées, principalement), le prolétariat des sacrificateurs (bœuf, sacrifiant, sonneur et chantre), les œuvres, les patronages, les Davidides sont examinées tour à tour, et cela avec une ironie qui porte, ridiculisant le personnage, ou stigmatisant l'œuvre.

Les colonisateurs et les marchands ont aussi la route tracée dans le sang du peuple arabe, les marchands d'armes, d'armes dépassés des indigènes et courbés sous leur joug hommes, femmes et enfants ; les autres sont efforcés d'acquérir pour rien les produits naturels dont vendent fort cher ce qu'ils apportent.

Concessionnaires et banquiers sont vus doublez l'ancien esclavage et, unis à la fidélité indigène, ont fait régner dans le pays conquisé, et ce pendant plusieurs années.

Alors ce peuple qui ne demande rien à personne, vu s'ajouter à la tyrannie de ses ancêtres maîtres, celle des maîtres nouveaux.

Et, au moins, rester quelques bénéfices de l'œuvre.

Le récit se termine par quelques portraits authentiques des principaux contradicteurs que l'auteur a rencontrés au cours de sa carrière de conférencier ; il y a là l'abbé Viollet, le père Donceur, le chanoine Desgranges, et l'abbé Bergey, avec comme pendant ceux que l'on

1) Un mois chez les curés par André Lorulot. Au verso de l'édit. Libre, 12 fr. En vente à la Librairie Grasset, 1 volume 12 fr. En vente à la Librairie d'Éditions sociales, 72, rue des Prairies, Paris 20^e.

les adhérents et les camarades sympathisants fassent la propagande nécessaire pour la succès de cette réunion.

Envers et contre tous, notre organisation grandira, par notre inlassable activité. — Le Secrétaire.

JEUNESSE SYNDICALISTE INTERCORPORATIVE DE LA SEINE

La Jeunesse Syndicaliste de la Seine qui vient d'être reconstituée par quelques camarades, est décidée à faire un sérieux effort pour que l'idéal syndicaliste révolutionnaire soit largement diffusé parmi les jeunes travailleurs de la région parisienne, cela, avec l'appui de la première Union régionale de la C.G.T.S.R.

À côté de ces préoccupations, nous ne perdons pas de vue le rôle éducatif d'un Groupement de jeunes et, à cet effet, nous avons envisagé une série de visites pour l'éducation et la documentation des jeunes camarades.

La première aura lieu le dimanche 9 mars, au Centre des Arts et Métiers. Cette visite sera accompagnée par un précurseur qui donnera toutes indications nécessaires.

Nous donnons rendez-vous à tous les copains à 9 heures 30, à l'entrée des Arts et Métiers, rue Saint-Martin.

Le mardi 11 mars, à la Salle du Faisan Doré, boulevard de Belleville, à 21 heures, notre conférence d'éducation et de propagande.

Envers et contre tous, notre organisation grandira, par notre inlassable activité. — Le Secrétaire.

LA VOIX DE PROVINCE

CONFÉRENCE CHAPIN

Organisée sous les auspices du groupe local de libre-pensée, pour donner plus d'amplitude à cette manifestation, c'est avec empressement, en réunion aux ateliers métallurgiques contre l'exploitation et la tyrannie, que nous avons fait venir le conférencier, M. Chapin, de l'Amiens, pour nous faire entendre son discours.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.

Le conférencier a été très bien accueilli et a été applaudi par l'assistance.